

Présents : Mmes Laurence Abisset, Denise Guion et Paule Marchal, MM. Henri Doucet-Bon, Roland Filz, Renaud Peyrard, Lionel Pascale.

Absent excusé : Christophe Ripert donne procuration à Madame Guion

La séance est ouverte à 20h40 sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.

Monsieur Renaud PEYRARD a été nommé secrétaire de séance

Syndicat de télévision de la Vallée de la Gervanne (SITV)

Le Maire donne lecture du projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet aux communes et plus particulièrement la suppression du Syndicat de télévision de la Vallée de la Gervanne (SITV). Le Maire lit aux conseillers le courrier rédigé par le Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme demandant au Préfet que les syndicats primaires ne soient pas dissouts dans l'immédiat afin d'étudier ces nouvelles dispositions. En effet plusieurs syndicats primaires, dont le SITV, ont des emprunts en-cours et sont propriétaires de parcelles.

Concernant les zones blanches encore existantes dans la vallée, dont Escoulin, le SITV souhaite prendre compétence pour le haut débit afin que l'ensemble des habitants puisse avoir accès à ce service.

Voirie

L'Entreprise Colas a été choisie par le groupement de commande des travaux de voirie 2011. Les chantiers interviendront sur :

- les chemins des Bruns, des Villards, des Chambres et des Gentons. Les premiers travaux sur le chemin des Bruns débuteront le 20 juin ;
- la traversée de l'Escoulin, à l'automne. : une première signalisation sera mise en place cet été ;
- les conseillers demandent au Conseil Général que la limitation de vitesse dans la vallée (70km/h) et dans le village (30km/h) soit signalé.

Echange de parcelle Olivier/Commune

L'enquête publique concernant l'échange de parcelles entre Monsieur Olivier et la Commune est achevée. La délibération est validée à l'unanimité.

Pont de l'Escoulin

La commune avait le projet de faire réaliser une sculpture sur ce pont. Etant donné les délais impartis et les devis reçus, les conseillers décident d'abandonner le projet de sculpture et de rehausser le muret existant en prévoyant un aménagement central avec deux traverses en bois. De nouveaux devis sont en attente.

Natura 2000

Avant de se prononcer sur une éventuelle adhésion, les conseillers attendent la décision de Plan-de-Baix.

Contrat Biodiversité

Lionel Pascale fait un compte-rendu de la dernière réunion sur ce contrat. Le département souhaite finalement que ce contrat soit porté par une collectivité au lieu d'une association. La CCVD a fait une proposition « boîte aux lettres » que le Conseil Général a refusé. L'idée de retirer le Conseil Général de ce projet et de trouver une autre source de financement est soulevée. La délibération « pro-

gramme biodiversité en Gervanne » est validée à l'unanimité.

Station de traitement UV à l'Escoulin

L'Agence de l'Eau demande à ce que la Commune autorise le Département à percevoir une subvention de l'Agence de l'Eau en son nom. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Maire expose le projet présenté aux communes par le Préfet et notamment :

- de détacher le canton de Bourdeau de la CCVD au profit de la CC Pays de Dieulefit : 4 communes sur les 9 du canton de Bourdeau sont pour, les 5 autres sont contre ce projet.
 - De fusionner les communautés de communes du « Crestois » et du « Pays de Saillans ».
- Etant donné la confusion actuelle, la délibération est reportée au prochain conseil.

Adressage postal

Suite à la demande de la Poste de numéroter et nommer les voies, des riverains ont travaillé à ce projet. Le résultat a été présenté au responsable de la Poste. A l'issue de cette rencontre, les noms de rues ont été enregistrées, un devis pour réaliser le métrage a été demandé (478euros HT), 33 panneaux (estimés à 2150 euros HT) et des plaques pour 51 numéros (260 euros HT) sont à prévoir. Un dossier de demande de subventions (à hauteur de 70%) par le Conseil Général est à déposer avant le 15 septembre.

Les conseillers adopte à l'unanimité ce projet et charge le Maire de d'effectuer cette demande de subventions.

Questions diverses

- * Permis de construire présenté par Cazadroma pour la création de velux, la suppression du auvent et le déplacement de la porte est validé.
- * Permis de construire présenté par Christian Guion pour un changement de destination d'une remise en logement T2 est validé.
- * Les frais de déneigement ne sont plus subventionnés par le Conseil Général. Les conseillers demandent à ce que le Maire relance les communes limitrophes au sujet du sablage des voies.
- * L'entreprise Gencel propose d'offrir du vin blanc lors de l'inauguration de l'église rénovée. Les conseillers adoptent cette proposition et décident d'organiser l'inauguration en septembre. Les entreprises Lebrat et Lacroix doivent terminer prochainement. La commune remercie Clément et Franck Gonthier pour leurs interventions.
- * La commune remercie vivement Martine Barnier pour son investissement dans le fleurissement du village de l'Escoulin. *Rappelons que l'embellissement des villages (entretien, arrosage, ...) est à la charge de chacun !*
- * La sécheresse est toujours présente : depuis le réservoir, le débit est particulièrement faible. Les économies d'eau sont donc indispensables.
- * Un marché intercommunal des producteurs du terroir aura lieu le 10 septembre à Eygluy.
- * L'association Familles Rurales propose un jeu de piste intergénérationnel le 22 juin à Eygluy. ; et organise un camp pour les ados à l'Escoulin la 1ère semaine de juillet.
- * La fête de l'Escoulin a subi les revers de la pluie : 80 couverts étaient prévus, 65 ont malgré tout été servis.
- * Astrodrôme propose aux communes d'organiser des soirées d'observation du ciel : la commune achète leur prestation (800 euros, 250 euros si le temps est mauvais), les participants en profitent gratuitement. Les conseillers décident d'organiser cette manifestation le 24 juillet à l'Escoulin.
- * Le désormais traditionnel pot de l'amitié aura lieu juste deuxième quinzaine de juillet à l'Escoulin.

Le prochain conseil municipal est fixé au 8 juillet à 19h30.

La séance est levée à 21h50.